Abacchus Management SAS
au capital de 10 000€
Siège social : 10B Chemin du Saquin 69130 Ecully
immatriculée RCS 804 477 578 (Lyon)

Décisions de l'associé unique

L'an deux mille vingt-quatre,
Le vingt-huit mai
A Ecully.

Le président de la société Abacchus Management, SAS au capital de 10 000 euro, dont le siège social est à Ecully, s'est réuni au siège sur convocation.
L'assemblée est présidée par M. Stéphane Martin - Président.
Le président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le président rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023
- Rémunération du mandataire social
- Distribution de dividendes
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Première décision

L'associé unique, après avoir pris connaissance des Comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023, approuve les comptes de l'exercice tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes faisant apparaître un résultat net bénéficiaire de 116 961,67€.

Le montant global des dépenses non déductibles fiscalement s'élève à 0€.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième décision

L'associé unique décide d'affecter le résultat net bénéficiaire de l'exercice, soit 116 961,67€, en totalité au compte « Report à Nouveau » qui passerait ainsi de 80 977,65€ à 197 939,32€.

SM

L'associé unique reconnaît en outre qu'il a été distribué 200 000,00€ de dividende au cours de l'exercice précédent, et qu'il n'avait pas été distribué de dividende au cours des deux exercices antérieurs

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième décision

A compter du 1er janvier 2024, l'associé unique décide de se rémunérer au titre de son mandat social à hauteur de 1400€ net par mois soit une charge mensuelle de 2 546€ pour la SAS.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Quatrième décision

L'associé unique décide d'une distribution de dividende d'un montant de 98 000€, prélevée sur le compte de report à nouveau qui s'établira donc à un montant de 99 939,32€.

Ce dividende sera mis en paiement le 30 juin 2024, après déduction des prélèvements sociaux de 17,2% et, du prélèvement fiscal de 12,8 %.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Cinquième décision

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales et réglementaires requises.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance.

Signature electronique

Stéphane Martin

MARTIN Stephane

Signature numérique de MARTIN Stephane
Date : 2026.08.30 17:47:52 +02'00'

Stéphane MARTIN
Le président

SM

① **BILAN SIMPLIFIÉ** DGFiP N° 2033 A-SD 2016

Désignation de l'entreprise : Abacchus Management — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise : 10B Chemin du Saquin 69130 ECULLY

SIREN : 804477578

Durée de l'exercice en nombre de mois * : 12 — Durée de l'exercice précédent * : 12

ACTIF

			Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Exercice N clos le 31/12/2023 Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial * 010		012	
		Autres * 014		016	
	Immobilisations corporelles *	028	38 676	030 5 821	32 855
	Immobilisations financières * (1)	040	15	042	15
	Total I (5)	044	38 691	048 5 821	32 870
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
	STOCKS Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances (2) Clients et comptes rattachés *	068	85 281	070	85 281
	Créances (2) Autres * (3)	072	171	074	171
	Valeurs mobilières de placement	080		082	
	Disponibilités	084	124 116	086	124 116
	Charges constatées d'avance *	092	1 109	094	1 109
	Total II	096	210 677	098	210 677
	Total général (I+II)	110	249 368	112 5 821	243 547

PASSIF

			Exercice N 1 NET
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	10 000
	Écarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	1 000
	Réserves réglementées *	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132	
	Report à nouveau	134	80 978
	Résultat de l'exercice	136	116 962
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	208 940
	Provisions pour risques et charges **Total II**	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	1 226
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)	172	33 381
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	34 607
	Total général (I + II + III)	180	243 547

RENVOIS						
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

© Sage